

LIBERTE EGALITE FRATERNITE

“Liberté, Egalité, Fraternité” est la devise de la République Française.

La liberté et l'égalité sont posées comme principe dans l'article 1^{er} de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, texte qui fait partie du préambule de la Constitution de la Cinquième République française : « Article Premier. Tous les êtres humains naissent libres et égaux en droits », texte repris en 1948 comme article 1^{er} de la Déclaration universelle des droits de l'homme en ajoutant l'obligation de fraternité : « Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns

envers les autres dans un esprit de fraternité »

Cette devise est-elle toujours respectée?

Nous avons travaillé sur la problématique du “vivre ensemble”, pour cela nous avons interrogé des élèves de notre établissement ainsi que le proviseur. Au cours de notre réflexion nous avons voulu montrer la difficulté du vivre ensemble pour les personnes en situation de handicap, ainsi que la difficulté pour faire respecter la parité homme/femme dans notre société.



Le vivre ensemble au lycée

Nous sommes élèves au lycée Jean Jaurès de Carmaux. Au quotidien, environ 1000 élèves et adultes se côtoient dans les salles de classe, les couloirs, le self.....

Nous sommes allés à la rencontre d'élèves et de notre proviseur pour connaître leur ressenti sur le "vivre ensemble au lycée". Nous leur avons donc posé différentes questions:

1°) *Qu'est ce que le vivre ensemble pour vous au lycée?*

2°) *Pensez-vous que les personnes en situation de handicap, d'une couleur de peau différente, d'une religion ou d'une culture différente sont bien intégrées dans ce lycée?*

3°) *Avez-vous déjà été témoin ou même victime de discrimination dans cet établissement?*

4°) *Avez-vous déjà vu des actions mises en place par le lycée pour améliorer le vivre ensemble?*

Voici comment les élèves définissent " le vivre ensemble au lycée"

- C'est vivre sans problème en communion.
- C'est vivre chacun en se respectant et sans s'embêter.
- C'est quand tout le monde s'entend bien et que chacun se respecte.
- C'est partager, ne pas laisser les gens de côté, essayer d'aller vers les autres pour ne pas qu'ils se sentent seul.

Les élèves sont mitigés quant à l'intégration des personnes en situation de handicap, de religion ou de culture différente. En effet certains ont remarqué une mise à l'écart à cause de préjugés, d'autres pensent que tous les élèves sont bien intégrés.

"Oui je pense mais il y a tout de même des personnes qui sont dévisagées".

"Oui et non car souvent ils sont beaucoup mis à part par certains élèves."

Peu d'élèves disent avoir été victime de discrimination au sein de l'établissement par contre ils en ont déjà été témoin. *" J'ai déjà entendu " sale arabes" ou "sales noirs."*

Les élèves n'identifient aucune action précise qui viserait à améliorer le vivre ensemble. Pourtant au quotidien les élèves s'impliquent dans des actions éducatives durant lesquelles ils doivent respecter des règles et mettre en pratique leur esprit d'initiative, d'autonomie et leur sens des responsabilités.

1. Qu'est ce que le vivre ensemble pour vous au lycée?

Pour moi, le vivre ensemble dépasse le cadre du lycée, c'est une valeur humaine, qui nous permet de trouver des modes de fonctionnement qui nous permettent de nous respecter les uns, les autres au-delà de nos différences et de nos singularités. C'est l'inverse de l'uniformisation, nous n'attendons pas que tout le monde ressemble à tout le monde. Nous attendons que chaque individu puisse s'affirmer tel qu'il est, et qu'il puisse le faire en recevant le respect qui lui est dû. Il ne faut donc pas gommer les différences entre nous.

2. Y a t'il des indicateurs qui permettent d'évaluer le vivre ensemble ? Lesquels ?

C'est une notion qui est difficile à évaluer, nous allons plutôt mesurer un climat scolaire. Les indicateurs sont assez traditionnels, c'est toutes les données que nous avons dans un logiciel nommé PRONOTE, les mises-en-retenue, les sanctions, mais au delà de tout ça c'est surtout les motifs qui provoquent ces décisions. Combien y a t-il de sanctions qui sont dues à des phénomènes de brimades, combien de conseils de disciplines qui sont dus à des phénomènes de violences. Identifier parmi elles, celles qui sont responsables du vivre ensemble, c'est difficile à dire, elles sont toutes indicatives du vivre ensemble.

3. Et alors, fait-il bon vivre dans ce lycée ?

C'est totalement contre-nature de dire à 1000 élèves : "Vous êtes là de 8H à 18H, vous enchaînez les cours, vous vous taisez, et voilà". L'humain n'est pas fait pour ça, c'est un apprentissage. Malgré ça, oui, il fait bon vivre dans ce lycée, j'ai connu des établissements, où il était plus compliqué de vivre ensemble. Un chef d'établissement ne va pas vous dire qu'il ne fait pas bon vivre dans son lycée, parce qu'il est responsable de cela.

En ce moment nous sommes en train de mener une enquête avec le personnel sur les risques psycho-sociaux, le bien-être au travail, pour savoir comment ils se sentent dans leur travail. C'est dommage je ne possède pas encore les résultats de cette enquête. C'est une réelle préoccupation institutionnelle, je ne vous cache pas il y a des tensions de temps en temps, 1000 élèves dans un lycée, c'est naturel.

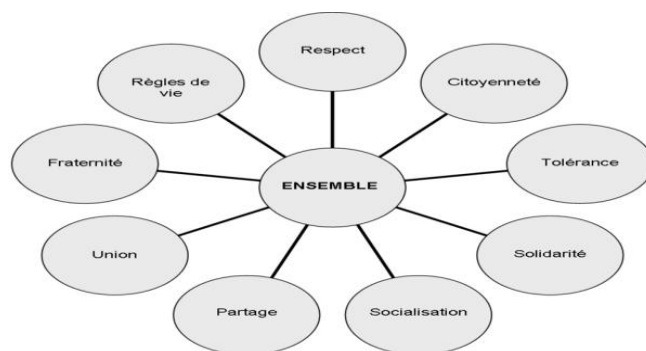
Qu'est que le vivre ensemble ?

La fraternité ou amitié fraternelle est, au sens populaire du terme, l'expression du lien affectif et moral qui unit une fratrie.

Par extension, cette notion désigne un lien de solidarité et d'amitié à d'autres niveaux : on peut parler de fraternité à l'échelle d'un groupe telle la fraternité au sein d'une association qui unit ceux qui luttent pour la même cause, la fraternité d'armes qui unit des combattants.

Selon l'article 1er de la Constitution "La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances".

En France, nous vivons tous égaux en droits et en devoirs, quelque soit notre origine, notre culture, ou notre richesse. Mais cependant des inégalités sont toujours apparentes dans la société dans laquelle nous vivons et nous devons tous nous respecter, accepter toutes nos différences (physiques, religieuses, culturelles...)



➤ Le respect des différences:

“La **laïcité** repose sur trois principes et valeurs : la liberté de conscience et celle de manifester ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, et l'égalité de tous devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions.”

La laïcité garantit aux croyants et aux non-croyants le même droit à la liberté d'expression de leurs

convictions. Elle assure aussi bien le droit d'avoir ou de ne pas avoir de religion, d'en changer ou de ne plus en avoir. La laïcité n'a pas toujours fait partie de la société dans laquelle nous vivons en France. En effet, auparavant l'Église et l'État étaient liés mais la loi concernant la séparation de l'État et de l'Église a été adoptée le 9 décembre 1905.

Désormais tout cela n'existe plus, toutes les écoles de France se doivent d'être laïques par respect de cette loi mais aussi par respect des autres religions. D'autres lois existent, notamment la loi du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une

appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics. La **Charte de la laïcité** à l'École explicite en quinze articles le sens et les enjeux du principe de laïcité à l'école, sa solidarité avec la liberté, l'égalité et la fraternité, dans la République et dans le cadre de l'École.

➤ L'entraide dans la société:

En France la solidarité existe... Plusieurs associations sont présentes dans chaque ville de France (Association des paralysés de France, la fédération des associations pour adultes et jeunes handicapés, *Croix Rouge*, *Restos du Cœur*, *Unicef*, *Médecins Sans Frontière*, *Entraide*...) et aident chaque jour les personnes en situation de handicap, les plus démunis, tels que les SDF, et les migrants venus de pays souvent fragiles ou en guerre...

Chaque individu se doit d'aider son prochain dans différents contextes :

- **la solidarité familiale** : entre frères et sœurs mais aussi avec les parents qui éduquent et aident leurs enfants dans la plupart de leurs difficultés et ces derniers le feront à leur tour avec leurs propres enfants mais aussi avec leurs parents quand ils en auront besoin.
- **la solidarité au sein du groupe d'amis** ou d'une équipe sportive peut être très forte
- **la solidarité à l'École**, dans sa scolarité l'élève a pour devoir d'apprendre mais aussi le droit de s'interroger et de bénéficier d'aide de la part de son professeur. Des aides existent aussi souvent au sein de l'établissement scolaire, grâce par exemple aux conseillers d'orientation ou assistantes sociales...

Liberté



La liberté est l'état d'une personne ou d'un peuple qui ne subit pas de contraintes, de soumissions, de servitudes exercées par une autre personne, par un pouvoir tyrannique ou par une puissance étrangère. C'est aussi l'état d'une personne qui n'est ni prisonnière ni sous la dépendance de quelqu'un.

La liberté de circulation est un droit pour tout le monde de se déplacer librement dans un pays, de quitter celui-ci et d'y revenir. Elle est écrite noir sur blanc dans l'article 13 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Pourtant, les personnes en situation de handicap ne bénéficient pas toutes de cette liberté pour se déplacer, voyager librement dans un pays, quitter celui-ci et y revenir, aller travailler, faire ses études ...

Dans la rue, les bus, les trains, les trottoirs, les bâtiments ne sont pas adaptés aux déplacements des personnes handicapées. En général, les distributeurs automatiques de billets dans la rue, ou encore les guichets des cinémas et des théâtres, sont encore bien trop hauts pour les personnes en fauteuil roulant.

Le handicap reste un obstacle pour participer à la vie culturelle et aux loisirs. Il rend difficile certaines pratiques, notamment sportives. S'y ajoutent les difficultés liées aux déplacements et à l'accessibilité des lieux : se rendre à un concert ou au cinéma

relève souvent du parcours du combattant... L'écart est frappant dans notre pays entre la compassion affichée pour les personnes handicapées et la mise en œuvre concrète des politiques publiques.

Améliorer le quotidien des personnes handicapées est utile à tous ; en finançant des aménagements spéciaux et en légiférant, l'Etat ou les collectivités permettent aux personnes handicapées d'être mieux intégrées dans la société même si ce n'est pas toujours le cas, il y a encore du chemin à parcourir...

En effet, les lois en faveur des personnes en situation de handicap ne sont pas toujours respectées. Ils font encore face à de nombreuses inégalités notamment dans le monde du travail auquel l'accès leur est encore difficile. Sur 2 millions de personnes en situation de handicap qui sont en âge de travailler seulement 700 000 sont embauchées, les entreprises préfèrent donc payer une taxe plutôt que respecter le quota légal des 6% de personnes handicapées dans leurs effectifs. De plus, ceux qui occupent un travail sont le plus souvent employés dans les secteurs les moins qualifiés : 80 % des travailleurs handicapés sont soit ouvriers, soit employés. 6 % seulement sont cadres (Dares, Insee 2011)...



Discriminations

Discriminer signifie "*distinguer*". On parle de discrimination lorsqu'une personne est traitée de manière différente d'une autre personne, dans une situation semblable et pour aucune raison. La discrimination est donc une différence injustifiée comme des moqueries, des insultes... envers une personne ou un groupe de personnes. Cela peut même se transformer en harcèlement.

La discrimination est caractérisée par différents points :

Le sexe (hommes femmes), l'orientation sexuelle, la religion, la précarité, l'origine géographique, l'apparence physique, la langue parlée, la situation de famille, la grossesse ou la maternité, l'âge, l'état de santé, le handicap, la perte d'autonomie, les convictions politiques.

Nous nous sommes intéressés aux inégalités entre les hommes et les femmes.

En France, les filles représentent 57 % des étudiants à l'université en 2015-2016 contre 43 % en 1960-1961. Durant les 50 dernières années la situation s'est nettement améliorée pour les femmes . Mais les écarts persistent dans le choix des filières. Les filles représentent 75 % des étudiants en lettres et sciences humaines, mais seulement 25 % dans le domaine des sciences fondamentales.

➤ Différence de salaire entre les hommes et les femmes

« A travail égal, salaire égal. » Cette revendication, pourtant inscrite dans la loi, est loin d'être une réalité.

Le salaire d'une femme est d'environ de 23,8 % inférieur à celui des hommes selon les données de 2012 du ministère du Travail. Pour des temps complets, les femmes touchent 16,3 % de moins. A poste et expérience équivalents, les femmes touchent 12,8 % de moins.

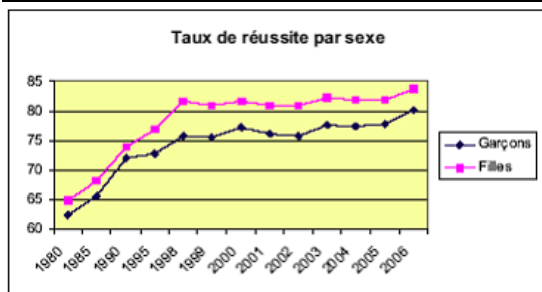
Néanmoins, l'écart le moins important concerne la catégorie des employés (9.3%), qui est une catégorie majoritairement féminisée. Malgré le vote sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes (loi du 4 août de 2014), les inégalités hommes/ femmes perdurent, surtout dans le secteur privé où le salaire des femmes est encore inférieur de 24% à celui des hommes.

Autre exemple dans les 40 entreprises du CAC 40 une seule femme est dirigeante, elle se nomme Isabelle KOCHER et dirige la société ENGIE.

➤ Les femmes dans le gouvernement

Le président de la république Emmanuel MACRON avait promis de respecter la parité dans son gouvernement, actuellement il y a bien 11 femmes et 11 hommes mais les ministères les plus puissants (économie, intérieur...) sont dirigés par des hommes et non par des femmes.

➤ Peut-on dire que les femmes sont moins compétentes que les hommes ?



Nous constatons que le taux de réussite au baccalauréat est supérieur chez les filles que chez les garçons. Donc pourquoi les femmes ont-elles moins de postes à responsabilités que les hommes et pourquoi leur salaire est-il inférieur à celui des hommes ? Une seule réponse : **DISCRIMINATION !!**

taux de réussite par sexe au baccalauréat:(source Sénat.fr)

Pour conclure

Nous constatons que malgré des lois, des associations qui luttent contre des inégalités et en faveur de la fraternité, les inégalités persistent...

Il en va de la responsabilité des pouvoirs publics mais aussi de chacun d'entre nous d'œuvrer afin que notre devise reflète enfin notre société.

Sources :

www.gouvernement.fr/qu-est-ce-que-la-laicite
Sénat.fr
Wikipedia.fr
www.legifrance.gouv.fr
www.apf-francehandicap.org

Rédacteurs : Ainadjouglou Thomas,
Tayibi Zakariya, Baldo Alysson,
Heuzé Hugo, Millet Emma, Ménéguz
Adriana, Puel Nicolas, Taberna Laly

Écarts de rémunération moyenne entre femmes et hommes selon la catégorie socioprofessionnelle:

